

Renseignement sur l'utilisation de la procuration (Personne physique seulement)

331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Téléphone (819) 449-7866 poste 16227 - Télécopieur : (819) 449-6083

Courriel: archives@csshbo.gouv.qc.ca

www.csshbo.gouv.qc.ca

Veuillez lire attentivement les renseignements suivants avant de remplir le formulaire.

Qu'est-ce qu'un formulaire de procuration?

Un formulaire de procuration est un document important. En effet, vous (le mandant) donnez à la personne de votre choix (le mandataire), le pouvoir d'agir en votre nom auprès du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour effectuer une transaction¹ relative à votre dossier.

Vous devez remplir, signer et dater la procuration si vous ne pouvez pas vous présenter au Centre de services scolaire et que vous désirez autoriser une autre personne (le mandataire) à vous représenter. La personne qui vous représente (le mandataire) agit en votre nom.

Une fois remplie, la procuration contient des informations confidentielles qui pourraient être utilisées à d'autres fins. Par conséquent, le Centre de services scolaire vous recommande de remettre une procuration uniquement à une personne en qui vous avez confiance et d'en conserver une copie.

Dans le présent formulaire, on entend par :

Le mandant : Personne qui donne le pouvoir à une autre personne de la représenter et d'effectuer une transaction en son nom auprès du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le mandataire : Personne qui accepte de vous représenter et d'effectuer une transaction pour vous auprès du Centre de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

¹ Voir section 1-2-3 du formulaire *Pouvoir de la procuration*.

Pour que la procuration soit acceptée :

- 1) Toutes les sections requises doivent être remplies selon les instructions.
- 2) La procuration ne doit pas comporter d'inscriptions effacées, raturées ou modifiées.
- 3) Les signatures doivent être sous forme manuscrite. (Les signatures électroniques ou numériques seront refusées.)
- 4) Une télécopie ou une photocopie du formulaire dûment rempli peut être acceptée seulement si la ou les signatures requises sont originales.
- 5) La personne qui vous représente (mandataire) doit être **âgée de 18 ans ou plus** et doit présenter une pièce d'identité acceptée par le Centre de services scolaire².
- 6) Si vous choisissez d'inscrire uniquement votre date de naissance à la section 1 Renseignements sur le mandant, vous devrez fournir à la personne qui vous représente (mandataire) une <u>pièce d'identité **originale** acceptée par le Centre de services scolaire²</u>. La personne qui vous représente (mandataire) devra présenter votre pièce d'identité originale pour effectuer la transaction en votre nom.

Si vous inscrivez votre <u>code permanent du Québec valide</u> à la section 1 — Renseignements sur le mandant, la personne qui vous représente (mandataire) n'aura pas à présenter l'une de vos pièces d'identité originale.

²Pièces d'identité originales acceptées par le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Carte de résident permanent
- Carte d'identité d'un membre des Forces canadiennes
- Certificat de statut d'Indien
- Certificat de citoyenneté canadienne avec photo
- Code permanent du Ouébec valide
- Passeport
- Carte d'identité d'un agent de la paix

³Code permanent du Québec :

Le code permanent est un numéro de matricule créé par le ministère de l'Éducation du Québec. Il s'agit d'un code unique attribué par le ministère à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement au Québec, sans égard à leur lieu d'origine ou à leur statut de résidence.



Procuration

(Personne physique seulement)

331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Téléphone (819) 449-7866 poste 16227 - Télécopieur : (819) 449-6083

Courriel: archives@csshbo.gouv.qc.ca

www.csshbo.gouv.qc.ca

Note : Assurez-vous de remplir, de signer le formulaire de procuration et de fournir les pièces d'identité nécessaires. Remplissez le formulaire en lettres majuscules à l'encre noire ou bleu foncé.

Section 1 — Renseignements sur le mandant (personne qui se fait représenter) À remplir pour toute transaction							
Nom				Prénom			
Date de naissance (année-mois-jour)				Adresse courriel			
Téléphone				Cellulaire			
Adresse	Numéro	Rue	1			tement	
Ville, village ou municipalité				Province		oostal	
Inscrivez votre code permanent du Québec valide Si vous inscrivez votre code permanent du Québec valide, la personne qui vous représente n'aura pas à fournir votre pièce d'identité originale pour effectuer la transaction.				Fournissez une pièce d'identité officielle et inscrivez votre date de naissance (année-mois-jour) Si vous n'inscrivez pas votre code permanent du Québec valide, vous devez inscrire votre date de naissance et fournir à la personne qui vous représente (le mandataire) une pièce d'identité originale acceptée par le Centre de services scolaire.			
Section 2 - Renseignements sur le mandataire (personne majeure qui accepte de représenter le mandant)							
Nom			Prén	Prénom			
Date de naissance du mandataire (année-mois-jour)				Adresse courriel			
Téléphone				Cellulaire			
Adresse	Numéro	Rue			Appart	tement	
Ville, village ou municipalité				Province	Code p	oostal	
La personne mandataire doit être <u>âgée de 18 ans ou plus</u> et doit présenter une pièce d'identité originale acceptée par le centre de services scolaire lors de sa visite pour la transaction.							
¹ Pièces d'identité originales acceptées par le centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :							
- Carte d'assurance maladie - Certificat de statut d'In			tatut d'Indien	nembre des Forces canadiennes - Code permanent du Québec valide dien - Passeport té canadienne avec photo - Carte d'identité d'un agent de la paix			
Section 3 - Pouvoir de la procuration							
Cette procuration est valide jusqu'au (année-mois-jour) :				N'oubliez pas de vous assurer auprès de la personne qui vous représente (le mandataire) qu'elle pourra se présenter au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais avant la date de la fin de validité de la présente procuration.			
J'ai signé les présentes							
Signature du mandant				Lieu de signature (Ville) Date		2 (année-mois-jour)	
Signature du mandataire (représentant du mandant)				Lieu de signature (Ville) Date		(année-mois-iour)	

Renseignements personnels

Le Centre de services scolaire ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.* Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.